



# Ressources sur la non-violence

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

1945, Mullins, bureau 160, Montréal (Québec) H3K 1N9  
Tél.: 514 272-5012 > crnv@nonviolence.ca > www.nonviolence.ca

Volume 8 > Numéro 1 >

Printemps 2016



## Commission de vérité et réconciliation du Canada : Les parties iront-elles ensemble jusqu'au bout ?

Il s'est passé bien des années de silence alors qu'était en cours la destruction des structures et des pratiques culturelles des Premières Nations dans le cadre de la fameuse politique d'assimilation des peuples autochtones.

Pendant une longue période, le Canada a séparé des enfants autochtones de leurs parents qualifiés unilatéralement de « parents inaptes » ou « indifférents à l'égard de l'avenir de leurs enfants ». Il a placé ces enfants dans des pensionnats où ils devaient adopter les habitudes et les façons de penser des non-Autochtones.

Dans les pensionnats, véritables structures de contrôle des esprits, les objectifs éducatifs reflétaient le mépris que les écoles entretenaient à l'égard des Autochtones. La négligence institutionnalisée et l'absence de supervision ont fait en sorte que les élèves, en proie à des violences sexuelles et physiques furent psychologiquement et spirituellement détruits. Une situation qui a duré jusqu'à la fin des années 1990.

S'en suivirent une période de déni et de multiples obstacles à la réparation pour les torts causés dans ce cadre depuis un siècle.

Puis, est advenue l'idée de constituer une Commission royale sur les peuples autochtones, idée qui a débouché en 1996 sur la recommandation d'un processus national de réconciliation. Une idée déjà novatrice dont les Premières Nations attendent beaucoup. Elles espèrent que le mandat déclaré de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), démarrée en 2010, soit de mener les peuples du Canada à la « réconciliation », voie obligée pour assurer la paix non seulement physique mais aussi spirituelle entre les peuples qui constituent le Canada.

Par « réconciliation », la CVR entend un processus pouvant permettre « d'établir et de maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones ». Elle est d'avis que la meilleure manière d'y parvenir est d'abord de « prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements ».

Ce qui implique tout un programme puisque, du point de vue des Premières Nations, le plus important dans la réconciliation est de

pouvoir atteindre l'étape de la guérison. On s'entend qu'il s'agit de panser les plaies des violences dont la mémoire rend malade autant la victime que le bourreau. Le but ultime de la réconciliation est d'atteindre ce que certains ont appelé un « état de paix » et qui évoque le sentiment d'un aboutissement, même symbolique, de réalisation concrète d'une nouvelle relation.

De ce point de vue, le processus de réconciliation doit se conclure par un programme positif, ne serait-ce que l'ébauche d'une nouvelle relation basée sur la justice, la réciprocité et l'équité. Il faut que les parties, victimes, familles des victimes, collectivités, organismes religieux, anciens employés d'écoles, représentants gouvernementaux en viennent toutes à penser que la lutte non-violente pour la justice n'était pas que pure illusion.



C'est la seule façon, nous disent par ailleurs les théoriciens contemporains de la non-violence, de rompre avec la fascination de la violence, de mettre fin au cycle des vengeances et d'éviter que les citoyens s'engagent dans ce que l'on a déjà appelé « conscience malheureuse », celle du militant condamné à lutter à l'infini simplement parce qu'il ne se croira jamais assez reconnu.

Bernard Quelquejeu nous rappelle dans son livre récent, *Sur les chemins de la non-violence*, jusqu'à quel point notre histoire est riche d'exemples d'initiatives qui, sans apporter la certitude pleine de la réciprocité, symbolisent quand même l'audace d'engagement conjoint sur une voie de coexistence équilibrée.

*Le cercle du silence*, cérémonie de protestation contre une violation par ceux et celles qui refusent la bonne conscience et l'accusation unilatérale. En silence, dernier recours quand les mots ne suffisent plus pour traduire le degré de blessure, les protestataires ne veulent s'exprimer autrement que par « le murmure d'une humanité blessée qui veut rester aimante ».

« *Le don cérémoniel* » est une autre initiative de paix qui, malgré toutes les accusations de naïveté dont il est souvent accablé, symbolise de façon unique, de même que *le pardon*, l'au-delà du conflit.

On l'apprend du rapport de la Commission, les Autochtones ne demandent rien de mieux que le travail conjoint de reconstruction.

Bâtir la paix, c'est opérer ce changement de posture, répandre une nouvelle vision, montrer que l'on peut passer des paroles aux actes.

Les parties seraient-elles toutes prêtes à suivre le processus jusqu'au bout?

# NOUVELLES BRÈVES

Par Gerry Pascal

« Outil civil de paix » pour la Syrie > En décembre 2015, l'organisation Force non-violente pour la paix ou Non-violent Peaceforce (NP), qui met en place des mécanismes non-violents d'accompagnement à divers endroits à travers le monde, a ouvert un bureau à Beyrouth. Une aide de 2000 000 d'euros de l'Union européenne représente un montant de départ pour le démarrage du projet et son maintien pour, au moins, deux ans d'opérations. NP travaillera en partenariat avec trois groupes : *Tamas* (une coalition civile syrienne), *Madani* (une organisation de la société civile syrienne) ainsi que *Cure Violence* (un groupe de Chicago), tous des groupes qui luttent pour la construction de la société civile syrienne. Le projet est en cours et les démarches commencées dès l'été 2015, pour obtenir un terrain où sera édifié le bureau, vont bon train.

Tiffany Easthom, le directeur du projet, bien en selle depuis janvier 2015, a défini, comme première tâche pour le projet, la formation des formateurs qui proviennent tous de la Syrie, des personnes engagées en protection civile non-violente. Les trois sessions initiales devaient durer 12 jours, chacune réunissant 15 participantEs représentant 15 à 20 organisations. NP est là essentiellement pour jouer un rôle de soutien. C'est aux formateurs et formatrices, en effet, que revient la tâche de développer des projets locaux.

[www.nonviolentpeaceforce.org](http://www.nonviolentpeaceforce.org)

**Attribution de terres aux Innus?** > Selon une annonce des derniers mois, le regroupement Petapan, qui représente les communautés *Mashteuiahtsh*, *Essipit* et *Natashkuan*, trois communautés innues de la rive nord du Québec, pourrait bientôt conclure avec Ottawa et Québec une entente « pour faire reconnaître ses droits sur son territoire ancestral ». Si le traité est signé entre les parties, les trois communautés pourront avoir à administrer ensemble un territoire 16 fois plus large que l'île de Montréal; leur seront également garanties des royalties d'au moins 3%, des droits exclusifs de chasse, de pêche et de logement sur une grande part du territoire de 8 000 km<sup>2</sup>.

La nouveauté du traité en négociation consiste en ce que, contrairement aux conventions antérieures, comme celle de la Baie James, les Innus ne pourront pas être contraints de céder leurs droits ni être soumis à la Loi sur les Indiens. Cela veut dire que les Innus s'auto-gouverneront et auront le contrôle total sur leur terre. Il était prévu qu'un accord de principe soit obtenu avec le fédéral, le provincial et les parties Innues le 31 mars de cette année. Mais en raison des changements politiques intervenus à Ottawa, l'entente de principe ne saurait être conclue avant décembre 2016.

Selon un communiqué récent, signé Raoul Kanapé, représentant du regroupement, c'est à la fin 2016 que « les élus des trois Premières Nations décideront s'ils soumettent ou non un projet de traité à leur population qui pourra en prendre connaissance et en débattre pendant plusieurs mois avant qu'un référendum soit tenu quelque part en 2018 ». [petapan.ca](http://petapan.ca)

## L'Union pacifiste contre le Salon de l'armement à Paris

> Le salon bisannuel mondial de l'armement Eurostaty prévu du 13 au 17 juin 2016 à Paris fait l'objet d'une opposition de l'Union pacifiste. Des fabricants et des marchands d'armes entendent y rencontrer « les clients des guerres de demain » qui viendront parler des demandes sécuritaires des États.

L'Union pacifiste pointe du doigt les investissements dans une technologie qui engendre toujours de nouvelles façons de s'entretuer et qui soutient les conflits armés qui se répandent avec intensité sur la planète. Elle s'insurge contre les armes qui, de toute évidence, « provoquent exodes et réfugiés (...), endeuillent les peuples de tous côtés, prouvant que la violence, l'asservissement des populations subissant la guerre, ne rétablissent ni la paix, ni la sécurité (...), détruisent l'environnement ». Un tel salon doit-il avoir lieu à Paris ? C'est la question soulevée par les militantEs de ce collectif pacifiste qui, révoltés, s'opposent à la tenue de l'événement et demandent son annulation définitive.

[www.unionpacifiste.org](http://www.unionpacifiste.org)

### À lire sur notre site

#### Votre eau potable et le pétrole par Normand Beaudet >

En ouvrant le robinet pour boire de l'eau, vous n'avez pas l'habitude de vous poser de question. L'eau devrait être potable.

Tant que le traitement de l'eau de votre municipalité est adapté à la source d'approvisionnement de départ, il n'y a pas de question à se poser. Mais qu'est-ce qui arrive lorsque la source d'eau change? Lorsque de nouveaux contaminants risquent de modifier la composition de votre eau, comme c'est le cas avec les nouvelles pipelines?

La vieille canalisation de Enbridge est à moins de 25 km en amont des puises d'eau d'une majorité des municipalités du Grand Montréal. La majorité de ces villes puisent leur eau à partir de sources alimentées par le Lac des Deux-Montagnes ou le Lac St-Louis. Nombreuses sont les municipalités qui craignent l'impact dramatique d'un éventuel déversement d'hydrocarbures contaminant cet approvisionnement en eau potable d'une grande qualité.

#### Cas Sepur Zarco, Guatemala : Des survivantes d'esclavage sexuel mènent un combat historique par Paule Portugais >

Février 2016 marquera la justice guatémaltèque en plus de créer un précédent au niveau mondial. Pour la première fois, un cas de violences sexuelles commises à l'époque du conflit armé sera jugé devant une cour nationale. La Commission pour l'éclaircissement historique a reçu plus de 1 500 dénonciations de violences sexuelles subies durant le conflit armé, majoritairement par des femmes autochtones mayas. [www.journal.alternatives.ca/spip.php?article8121](http://www.journal.alternatives.ca/spip.php?article8121)

[www.nonviolence.ca](http://www.nonviolence.ca)

# Femmes autochtones disparues dans les médias : Assurer un traitement égal pour mettre fin à la vulnérabilité

par Marie-Andrée Turcotte\*

Il y a longtemps que plusieurs militants, associations ou groupes autochtones se questionnent sur le nombre, très préoccupant, de femmes autochtones portées disparues ou assassinées ; ils tentent d'amener la question sur la place publique.

En 2004, à travers son rapport *On a volé la vie de nos soeurs : Discrimination et violence contre les femmes autochtones (...)*, Amnesty Internationale Canada Franco-Phone concluait : « dans tous les cas, les autorités canadiennes auraient pu et dû en faire plus pour assurer la sécurité de ces femmes et jeunes filles ou pour s'attaquer aux facteurs sociaux et économiques qui ont contribué à les mettre en danger... ».



Si le gouvernement libéral était déjà critiqué pour son attitude par Amnesty, le gouvernement conservateur a simplement considéré ces meurtres et ces disparitions comme étant des crimes qui se devaient d'être punis par la justice, un regard qui tend à occulter le fait des causes sociales ou même politiques qui font qu'on en soit rendus là. Jusqu'à la fin de son mandat, Harper a rejeté l'idée d'une enquête publique indépendante. La mobilisation qu'il y a eu ces dernières années a peut-être favorisé la réflexion au sein du Parti Conservateur sur le sujet. La mobilisation est allée en s'intensifiant et la revendication d'une demande d'enquête publique est apparue de plus en plus dans les médias, favorisant probablement une meilleure conscientisation publique à la tragédie. Il y a eu plusieurs vigiles, manifestations et actions de la part de groupes autochtones, en collaboration avec des groupes québécois solidaires, notamment en 2015.

Comparativement à celles des autres jeunes filles ou personnes québécoises, les dispari-

tions des femmes autochtones demeuraient invisibles dans les grands médias, une situation qui avait été dénoncée par certain(e)s militant(e)s autochtones, mais également par certaines familles de jeunes femmes disparues.

En septembre 2014, j'ai proposé à l'équipe de 99% Média de publier des avis de disparitions de femmes et jeunes femmes autochtones.

L'ouverture de l'équipe a été fantastique.

99% Média a rendu possible la publication d'une entrevue avec Widia Larivière de Femmes Autochtones du Québec, une vidéo en est sortie qui nous apprend qu'il s'agit d'une situation qui prévaut aussi bien au Québec qu'à l'Ouest du Canada. La vidéo a circulé sur les réseaux sociaux et a sans doute permis à bien des gens d'être plus conscients de la situation.

En ma qualité de conseillère au Conseil d'administration du Centre Wampum, j'ai également abordé le sujet des avis de disparitions dans les médias.

Aux rencontres mensuelles où diverses thématiques sont abordées, ce sujet interpellerait.

En 2015, nous avons fait venir une conférencière de Femmes Autochtones du Québec pour parler de la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées.

J'ai remarqué qu'il y avait dans le public un intérêt à ce que les gens soient alertés au moment d'une disparition. J'ai donc choisi de rendre encore plus visibles les avis de disparitions déjà présents, pour aider la cause du mieux que je pouvais. Ainsi, dès le printemps 2015, il fut publié plusieurs avis de disparitions dans 99% Média et sur sa page facebook.

Les avis pouvaient provenir de petits journaux locaux ou même de la page de la GRC directement. Au fil du temps, des avis de disparitions nous sont parvenus sur la page Facebook du Centre Wampum et tout le monde était invité à partager sur les réseaux sociaux, contribuer à rendre plus visibles ces disparitions pour ainsi augmenter les chances de retrouver les femmes. Consciente qu'un média alternatif comme 99% Média



était suivi par de plus grands médias, j'espérais que se produise un effet d'entraînement chez ceux-ci.

J'ai eu espoir que les avis de disparitions pour les femmes autochtones seront plus nombreux et plus visibles dans les grands médias, le jour où M. Trudeau, à son arrivée au pouvoir, a annoncé qu'il y aurait une enquête sur les meurtres et disparitions des femmes autochtones.

En effet, le soir même, au bulletin de 22h, à TVA, les nouvelles ont commencé avec les avis de recherche de plusieurs femmes et jeunes femmes autochtones. Du jamais vu! Deux de ces avis de recherches concernaient justement deux jeunes femmes disparues ensemble des années plus tôt dans la région de Val d'Or et dont une des familles avait justement dénoncé, 14 mois plus tôt, le fait que les médias ne s'y intéressaient pas.

Malheureusement, la dernière disparition sur laquelle j'ai travaillé a eu lieu lors de la découverte du corps de la petite Cédrika Provencher. Ainsi, tandis qu'une famille savait enfin ce qui était arrivé à sa fille, une autre était morte d'inquiétude, faisant des pieds et des mains, avec l'aide de plusieurs personnes, sur les réseaux sociaux, sans l'aide des grands médias pour la retrouver. J'y ai vu également un traitement médiatique très différent et ce genre de choses peut vulnérabiliser ... Depuis, je ne sais si la situation perdure, mais j'espère éventuellement que les choses changeront et que ces disparitions seront considérées comme aussi importantes que celles des personnes non autochtones qui disparaissent".

\*Marie-Andrée Turcotte est Journaliste bénévole à 99% Média.

## Les organismes Outils de Paix d'attaque pour le FSM

L'événement mondial citoyen, le Forum social mondial (FSM), se tiendra cette année à Montréal du 08 au 14 août 2016. De nombreux organismes citoyens du monde entier se réuniront à Montréal pour ce forum dont la première édition remonte à 2001 à Porto Alegre.



La plupart des organismes n'ont pas encore une pensée claire de la contribution qu'ils pourraient apporter. Mais ce sont des organismes de partout au monde qui annoncent leur participation. Les ateliers seront répartis dans divers locaux des Universités montréalaises : McGill, Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal. En collaboration avec les organismes membres du réseau Outils de Paix, le CRNV a pris un double engagement : intégrer son exposition à un ou plusieurs ateliers du Forum. Sous le thème « Être artisanEs de la Paix », l'exposition sera animée par des jeunes qui participeront en tant que guides. Le deuxième volet de notre participation

sera l'animation d'une Table ronde sur les alternatives à la guerre. Martin Hébert (du CRNV), Dominique Boisvert (Nos Impôts pour la paix) ainsi que des représentants de Rojep ont offert de participer à la Table ronde.

Les membres et sympathisants du Centre sont invités à s'inscrire et à faciliter la réussite de cet événement important.

## Artisan(E)s de la non-violence au Festival Vues d'Afrique

L'exposition AtrisanEs de la non-violence a encore visité le Centre St-Pierre de Montréal où elle a été installée pour tout le mois de février. Objet d'intérêt pour de nombreux organismes de lutte contre la violence, elle a été sollicitée cette année dans le cadre du Festival Vues d'Afrique. C'est dans le cadre de ce festival que sa visite a été organisée. En collaboration avec les écoles d'adultes, les élèves en formation issus de divers horizons culturels ont été guidés et initiés à la connaissance des personnalités ayant marqué l'histoire de la non-violence. L'occasion a été donnée aux élèves de découvrir les idées-forces de Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela, Aung San Suu Kyi, Harriet Tubman, etc.

Fier de participer à l'effort du CRNV de faire connaître davantage l'histoire de la non-violence, le peintre Amar Hadjloum s'est joint bénévolement à l'événement et a peint trois autres tableaux qu'il a légués au CRNV. Il rejoint ainsi les nombreux artistes québécois militants de la non-violence, créateurs de principaux outils pédagogiques dont se sert le Centre pour faire connaître l'histoire de la non-violence.

## Le CRNV recommandé par la CRC pour 2016

Les nombreux organismes communautaires ne bénéficiant pas de soutiens financiers récurrents ont continué de décliner au cours des dernières décennies. Le CRNV

est au nombre des organismes dont l'action survit à peine grâce notamment aux dons des congrégations religieuses, de particuliers et de quelques fondations.

Pour le CRNV qui ne peut plus se permettre des employés salariés, la dernière recommandation du Comité de priorités dans les dons de la Conférence religieuse canadienne (CRC) est une excellente nouvelle. La recommandation représente la manière formelle d'encourager les congrégations religieuses à soutenir la mission qui est au centre de notre action. Les soutiens des religieux pourraient encore représenter quelques moyens d'action pour financer la supervision des travaux bénévoles.

## Le C.A. du CRNV reconduit

Suite à la dernière assemblée générale de décembre 2015, l'équipe presque entière de notre Conseil d'administration a été renouvelée. Nos bénévoles membres du Conseil continuent de soutenir les luttes sociales auxquelles ils consacrent une bonne partie de leur temps précieux. Le défi demeure cependant de voir se joindre à cette équipe des jeunes décidés à agir pour un monde sans violence. Aussi un des points importants de notre plan d'action depuis quelques années est-il d'encourager la jeunesse à assurer la relève. Si au printemps 2012, à l'occasion des crises pétrolières plusieurs jeunes étaient actifs dans les débats animés chez nous ou par nous, la tendance n'est cependant pas au raffermissement de la dynamique. La société est de plus en plus portée à réduire son action à des opinions et répliques en ligne, à travers des réseaux sociaux. Mais l'action sociale a encore besoin surtout des jeunes qui participent à des débats publics, s'activent à faire vivre des organismes à mesure de canaliser les choix sociaux alternatifs.

Le CRNV a les bras ouverts pour accueillir la jeunesse, assurer la parité homme-femme et promouvoir la diversité culturelle.

Le Centre de ressources sur la non-violence est un centre d'action, de formation et d'information pour la promotion de la non-violence. Celle-ci est une façon de vivre et de lutter dont la force et l'efficacité sont illustrés par les différents champs d'action du Centre.

Bibliothèque nationale du Québec — Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2009

Ont collaboré à ce numéro :  
Normand Beaudet, Gerry Pascal, Shimbi Katchelewa, Alexandre Vidal

La reproduction totale ou partielle des informations et articles contenus dans ce bulletin est fortement encouragée... si la source est bien indiquée.